




Informations de base	
<b>1999/0254(CNS)</b> CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers: restitutions exportation  Modification Règlement (EC) No 1255/1999 <a href="#">1998/0110(CNS)</a>  <b>Subject</b>  3.10.05.02 Lait et produits laitiers 3.10.12 Politique monétaire agricole, montants compensatoires	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>AGRI</b> Agriculture et développement rural		PESÄLÄ Mikko (ELDR)	26/01/2000
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>BUDG</b> Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>CONT</b> Contrôle budgétaire		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	26/01/2000
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>	
	Agriculture et pêche	2250	2000-03-20	
	Agriculture et pêche	2260	2000-05-16	
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Agriculture et développement rural			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/11/1999	Publication de la proposition législative	COM(1999)0631 	Résumé

17/01/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/03/2000	Débat au Conseil		
21/03/2000	Vote en commission		Résumé
21/03/2000	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A5-0081/2000</a>	
13/04/2000	Débat en plénière		
03/05/2000	Décision du Parlement	<a href="#">T5-0183/2000</a>	Résumé
16/05/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
16/05/2000	Fin de la procédure au Parlement		
19/05/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1999/0254(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1255/1999 <a href="#">1998/0110(CNS)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037 Traité CE (après Amsterdam) EC 036
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/5/12369

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A5-0081/2000</a> <a href="#">JO C 040 07.02.2001, p. 0005</a>	21/03/2000	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T5-0183/2000</a> <a href="#">JO C 041 07.02.2001, p. 0006-0015</a>	03/05/2000	Résumé
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(1999)0631 <a href="#">JO C 089 28.03.2000, p. 0031</a>	29/11/1999	Résumé
<b>Autres Institutions et organes</b>				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé

EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES0083/2000</a> <a href="#">JO C 075 15.03.2000, p. 0014</a>	26/01/2000	
------	--	--	------------	--

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
<a href="#">Règlement 2000/1040</a> <a href="#">JO L 118 19.05.2000, p. 0001</a>	<a href="#">Résumé</a>

## Organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers: restitutions exportation

1999/0254(CNS) - 29/11/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier le règlement 1255/1999/CE portant organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers.

CONTENU: le règlement 1255/1999/CE prévoit l'octroi de restitution à certains produits laitiers lorsqu'ils sont exportés sous forme de marchandises énumérées en son annexe II. Pour permettre l'utilisation la plus efficace des ressources disponibles, il convient de créer des possibilités supplémentaires de gestion afin de mieux cibler les marchandises qui peuvent bénéficier des restitutions. La présente proposition de règlement a pour but d'étendre à la Commission la compétence de modifier la liste des marchandises, en y incorporant les produits laitiers qui peuvent bénéficier des restitutions à l'exportation.

## Organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers: restitutions exportation

1999/0254(CNS) - 03/05/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Mikko PESÄLÄ (ELDR, Fin), le Parlement européen a approuvé la proposition.

## Organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers: restitutions exportation

1999/0254(CNS) - 16/05/2000 - Acte final

OBJECTIF: modifier le règlement 1255/1999/CE portant organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 1040/2000/CE du Conseil. CONTENU : dans plusieurs secteurs agricoles, notamment ceux des céréales, du sucre, du riz et des oeufs, la compétence pour déterminer les marchandises qui peuvent bénéficier des restitutions à l'exportation est confiée à la Commission afin d'assurer la flexibilité nécessaire à l'utilisation la plus efficace possible des ressources financières disponibles. Le présent règlement vise à donner à la Commission la même compétence, dans le secteur des produits laitiers, pour déterminer les marchandises éligibles aux restitutions. ENTRÉE EN VIGUEUR : 26/05/2000.